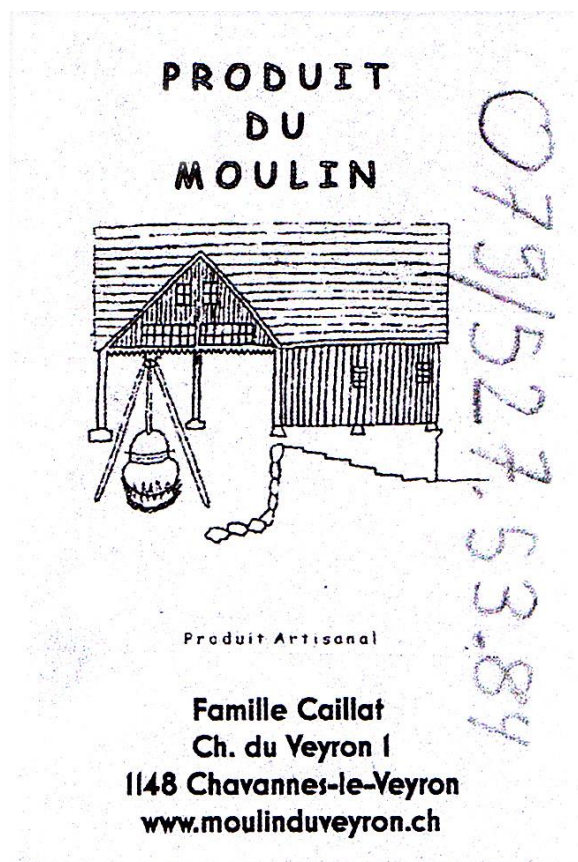


Des menottes

Achetées à la brocante de l'Isle le 1^{er} septembre. Au ci-dessous :



Celui-ci, en plus de ses produits artisanaux, sirops, raisinées et autres, avait étalé une collection de vieux outils sur une couverture militaire. Les prix étaient en fonction de la qualité des objets, c'est-à-dire d'un montant élevé. Pièces par ailleurs de beaucoup trop ripolinées pour présenter un grand intérêt à nos yeux. Néanmoins deux paires de menottes retinrent notre attention, dont l'une fut achetée pour 40.- Pour ce type d'objet, l'on était le premier client du jour, et nous étions déjà sur la fin de l'après-midi.

- Ca n'intéresse plus personne me dit le brocanteur.

La situation n'était pas incompréhensible. Que pouvait faire une personne quelconque parmi le public des acheteurs d'une hache de deux ou trois cents francs, du pur moyen-âge certes, authentique, mais qui lui aurait mangé tout son budget brocante de la journée ?

Maintenant posons-nous la question de savoir si de telles menottes pouvaient avoir servi à la Vallée de Joux, la clé de celle-ci malheureusement emportée par Lucky Luke ?

Pas de menottage connu à la Vallée de Joux. Mais par contre un chaînage raconté ci-dessous. Il s'agit d'un citoyen des Charbonnières qui s'agitait dans les années 1776-1777 :

"Le nommé Abraham Isaac surnom Abram Isaac Rochat dit le prussien des Charbonnières étant venu derangé au point qu'il a risqué de se brûler sa Maison si la Providence n'avait permis que ses voisins s'en étant aperçu y ont accouru pour éteindre le feu, dès lors il a été gardé à vue et même attaché et enfermé; mais comme il trouvoit les moyens de se dégager et sorti plusieurs fois et aussi par l'aide de quelques mal intentionnés que l'on n'a pu découvrir. Le Conseil a pris la résolution vu que sa fureur augmentoit de plus en plus et qui étoit impossible d'en Jouir, de présenter requête à LL. EE. de le recevoir dans les maisons fortes moyennant une pension qui sont priés de modifier au plus bas que leurs Charités voudra bien accorder et en attendant reponce les Sieurs Gouverneurs sont chargés de le resserrer au point qu'il ne commette aucune action nuisible à qui que ce soit.

Auparavant, le 25 / 1777, les sieurs gouverneurs avaient reçu des anciens un paquet de papier concernant ce que Abram Rochat du Pont demeurant à Chavanne devait à Abram Isaac Rochat dit le Prussien, soit à la commune, puisque ce dernier est à la charge de celle-ci.

On est résolument décidé à envoyer le Prussien à Berne:

"Le Conseil assemblé exprès pour entendre l'ordre à lui adressé par Sa très Noble et Magnifique Seigneurie Baillivale Jenner de Romainmotier en date du 11e du Courant en Suite des Ordres quelle a reçues des Illustres Seigneurs de la maison des Incurables de Berne portant que en Suite de la très humble Requête à eux adressée par ce Conseil pour qu'il leur plut de recevoir dans dite maison le nome Abram Isaac Rochat, le dit Rochat y ayant été reçu doit y être envoyé &c.

Et comme cet ordre porte de faire un obligé en forme pour la Pension de 25 Craunes (?) par an l'on a chargé le Secrétaire de la faire avec d'autres Conseillers qui la signeront sous obligation de bien de Commune. Et charge donc aud. Gouv. Rochat de faire les dispositions et arrangements pour que le dit Rochat parte demain matin".

Les malheureuses dernières journées ou semaines que Abram Isaac Rochat Prussien passa aux Charbonnières, son incroyable déplacement forcé à Berne, apparaissent de manière poignante dans la comptabilité de la commune. Chaque article mérite que l'on s'y arrête et qu'on le médite longuement. Dur, dur étoit alors la vie ceux qui, pour quelque raison, ne pouvaient plus suivre la ligne commune.

Pour la façon de raccomodage d'une N6/1776/p.473
Chêne de fer pour attaché Abraham Isaac
Rochat etant trouble' -- -- 1-3-"}
13

Une chaîne que le Patrimoine eut voulu posséder, pour témoigner de faits peu connus et surtout de la dureté des temps. Il valait mieux encore en ce XVIII^e siècle finissant avoir sa tête que de l'avoir perdue ! Les aventures d'Abraham Isaac Rochat figurent dans la brochure : Rémy Rochat, Ce fou de Rochat... Editions Le Pèlerin, 1997. Elles sont édifiantes.

Mais revenons à nos moutons, soit à nos menottes. On ne sait donc pas si elles ont pu être utilisées par chez nous. Tout de même, en y réfléchissant, sachant que la gendarmerie y fut présente pendant des décennies voire des siècles, les menottes devaient exister et durent aussi servir à l'occasion pour entraver tel ou tel malfrat de passage. Voici l'exemplaire de L'Isle :



Les menottes fermées, la clé perdue, il n'est pas facile de comprendre l'usage exact de ce « bel » article de fabrication artisanale plutôt qu'industrielle.



D'autres menottes courent le monde.



En remontant le temps.

